



Développement d'une stratégie d'accès à l'énergie dans la Communauté d'Afrique de l'Est

Note d'orientation

Contexte

Le développement de l'Afrique de l'Est est confronté aux défis posés par l'accroissement de la demande en services énergétiques modernes associé à une forte croissance démographique. La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est une organisation intergouvernementale régionale qui réunit la République du Kenya, la République de l'Ouganda, la République Unie de Tanzanie, la République du Rwanda et la République du Burundi. Son siège se trouve à Arusha, en Tanzanie. Si on laisse l'évolution suivre son cours, les niveaux moyens de développement dans la CAE en 2015 seront presque identiques à ceux d'aujourd'hui. Chacun des pays de la CAE prend des mesures pour tenter de résoudre le problème, mais les besoins sont tels qu'il apparaît nécessaire de mener des actions coordonnées au niveau régional. Pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la CAE a lancé un processus comprenant les trois piliers suivants :

- ▶ une stratégie de développement régional (2006 – 2010) ;
- ▶ un plan directeur électrique pour l'Afrique de l'Est ; et :
- ▶ une stratégie régionale de généralisation de l'accès à des services énergétiques modernes.

Ces trois piliers servent un but commun qui est de faciliter la fourniture fiable de services énergétiques modernes ainsi que d'améliorer l'accès à de tels services.

En adoptant une politique énergétique commune, les pays de la CAE peuvent attirer plus facilement les investissements nécessaires et promouvoir la compétitivité afin d'accroître l'efficacité des services énergétiques. Le plan directeur électrique pour l'Afrique de l'Est assurera la fourniture fiable de sources d'énergie modernes, ainsi que l'accès à ces dernières, sur une base régionale, ce qui stimulera le développement industriel et l'agriculture. L'interconnexion des réseaux électriques et les échanges d'électricité entre pays de la CAE permettront aussi de réaliser des économies d'échelle.

La stratégie régionale aidera à atteindre les OMD en définissant et cartographiant les besoins en services énergétiques de la moitié de la population de la CAE d'ici à 2015. Elle nécessitera des investissements pour un montant total d'environ 3,4 milliards de dollars US. Pour étendre l'accès à l'énergie, il est indispensable de renforcer les capacités et d'améliorer les connaissances sur les questions énergétiques dans la CAE. La stratégie régionale repose aussi en

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Région | Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) |
| Partenaires du projet | GIZ et PNUD |
| Directeur du projet | Ray Holland |
| Achèvement | Avril 2008 (date du rapport final) |

grande partie sur l'établissement de relations étroites entre les parties prenantes régionales (ministères, secteur privé, ONG, producteurs d'énergie et donateurs internationaux).

Objectifs stratégiques

La CAE a défini quatre objectifs stratégiques pour réaliser les OMD en matière d'accès à l'énergie :

Objectif 1 : 50 % de ceux qui utilisent actuellement la biomasse traditionnelle adoptent les méthodes de cuisson modernes pour réduire la pollution de l'air intérieur à des niveaux sûrs et augmenter la durabilité de la production de combustibles dérivés de la biomasse.

Objectif 2 : accès à une fourniture fiable d'électricité pour toutes les populations pauvres urbaines et périurbaines.

Objectif 3 : fourniture de services énergétiques modernes (p. ex. éclairage, réfrigération, technologie d'information et de communication) ainsi que traitement de l'eau et fourniture à toutes les écoles, cliniques, hôpitaux et centres communautaires.

Objectif 4 : accès à l'énergie mécanique à des fins de production dans toutes les communautés.

En général, pour atteindre chaque objectif, il faut fournir de l'énergie à un grand nombre d'utilisateurs finaux qui consomment le plus souvent de faibles quantités d'énergie. Pourtant, la stratégie de généralisation révèle qu'il existe un marché inexploité non négligeable pour les investissements du secteur privé. Les chiffres montrent que les ménages pauvres (à l'exclusion des 20 % de ménages aux revenus les plus élevés) dépensent jusqu'à 1,2 milliard USD par an en services énergétiques dans la partie basse de l'échelle énergétique. Il en découle qu'une proportion importante des investissements peuvent être financés par les paiements des utilisateurs finaux.



L'énergie nécessaire à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté doit parvenir à un grand nombre de petits consommateurs finaux.

Actions stratégiques

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de généralisation, il est nécessaire de résoudre trois problèmes fondamentaux :

- ▶ accorder une place importante à l'énergie dans les stratégies de développement nationales basées sur les OMD ;
- ▶ mettre au point des politiques énergétiques et des cadres réglementaires favorables aux pauvres qui attirent les investissements nécessaires financés par l'aide publique au développement, les budgets nationaux et le secteur privé ; et :
- ▶ développer les capacités nationales à fournir des services énergétiques modernes aux populations pauvres et mal desservies.

Perspectives

En application de la stratégie de généralisation, la CAE a déjà défini un cadre général régional de mise en œuvre, un plan d'investissement et un plan d'activités. Ces documents sont actuellement transposés en plans de travail nationaux qui viendront compléter les activités existantes en matière d'accès à l'énergie. La CAE renforce les capacités de son secrétariat pour appuyer la mise en œuvre des plans de travail nationaux conformément à son mandat. Les plans de travail doivent être approuvés par les gouvernements nationaux et présentés à une réunion de donateurs pour lever les fonds initiaux nécessaires au lancement de la mise en œuvre. Il est aussi nécessaire de mener des actions de sensibilisation et de gagner des appuis à la mise en œuvre de la stratégie.

Un accès aux énergies modernes bénéficiant aux pauvres doit présenter les principales caractéristiques suivantes :

- ▶ L'énergie nécessaire à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté doit parvenir à un grand nombre de petits consommateurs finaux.

- ▶ De petites améliorations de l'approvisionnement peuvent avoir un grand impact en termes de santé, d'éducation et de création de revenus.
- ▶ Généralement, les utilisateurs finaux ne peuvent consacrer que des ressources limitées à l'énergie, celle-ci doit donc être fournie à un prix abordable.
- ▶ Il est probable que des incitations soient nécessaires pour encourager le secteur privé à investir dans des projets énergétiques de petite ampleur et risqués.
- ▶ Les collectivités locales peuvent jouer un rôle plus actif dans l'accès à l'énergie en accordant des incitations, des subventions en capital et des allègements fiscaux.
- ▶ Certains modèles d'entreprise ont fait leurs preuves dans la région et doivent être partagés entre les États membres. La stratégie régionale favorisera ces échanges.

Parmi les initiatives importantes visant à accroître l'accès à l'énergie pour lutter contre la pauvreté dans les États membres de la CAE, on notera :

- ▶ énergie pour la transformation rurale (Ouganda) ;
- ▶ agences rurales de l'énergie (Ouganda, Tanzanie) ;
- ▶ programmes de foyers améliorés (Rwanda, Ouganda).

Étapes suivantes

- ▶ Plans de travail de la CAE adoptés par le comité de l'énergie et le secrétariat de la CAE.
- ▶ Plans de travail des ministres de la CAE adoptés par les États membres et les gouvernements.
- ▶ Conférence des donateurs (mobiliser des appuis et des ressources pour la mise en œuvre).

Pour plus d'informations,
veuillez contacter :

Initiative de l'UE pour l'Énergie
Facilité de dialogue et de partenariat
(EUEI PDF)

s/c Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Postfach 5180
65726 Eschborn, Allemagne

T +49 61 96-79 63 12
E info@euei-pdf.org
I www.euei-pdf.org

Novembre 2011